



FONDS COMMUN - PSFE

0632

DECISION N° /D/MINFOF/UGFC-PSFE/CTP-MATCo/SPM/2026 DU 22 JUIL 2026

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE DE COMMANDE PASSEE APRES DEMANDE DE COTATION N°0170/DC/MINFOF/FC-PSFE/CSPM/FC-PSFE/SPM/2026 DU 15 JUIN 2026, RELATIF A LA LOCATION DE VEHICULES AVEC CHAUFFEURS EN VUE DE LA REALISATION DES MISSIONS LIEES A L'IMMATRICULATION DE LA RESERVE FORESTIERE DE BAZZAMA.

- Vu la Constitution ;
Vu le Décret n° 2005/099 du 06 avril 2005 portant organisation du Ministère des Forêts et de la Faune et ses textes modificatifs ;
Vu le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le Décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu la Demande de Cotation n°0170/MINFOF FC-PSFE/CSPM/FC-PSFE/SPM/2026 du 15 juin 2026, relative à la location de véhicules avec chauffeurs en vue de la réalisation des missions liées à l'Immatriculation de la Réserve Forestière de Bazzama ;
Vu la proposition d'attribution n°0408/CSPM/FC-PSFE/SEC du 15 juillet 2026.

LE MINISTRE DES FORETS ET DE LA FAUNE DECIDE :

Article 1^{er} : Le soumissionnaire ci-dessous représenté, est déclaré adjudicataire de la Lettre de Commande relative à la Demande de Cotation n°0170/MINFOF/FC-PSFE/CSPM/FC-PSFE/SPM/2026 pour le montant et délais d'exécution ci-après :

FINANCEMENT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT FCFA TTC	DELAI
Budget du Fonds Commun- PSFE, Exercice 2026	SOFITOU S.A, BP :20 062 Yaoundé-Cameroun, Tel: 222 201 385	Quatorze millions huit cent trente-neuf mille quatre cent soixante-dix (14 839 470)	183 jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

22 JUIL 2026

Yaoundé, le



Julien Doré Ndongo